



VOLUME 1, N°1

JUIN 2024

ISSN : 1987-1678



# REVUE INTERNATIONALE MAAYA

*Revue Semestrielle de l'Institut National de  
Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)*

Courriel : [revuemaaya@revuemaaya.com](mailto:revuemaaya@revuemaaya.com)

Site Web : [www.revuemaaya.com](http://www.revuemaaya.com)

Bamako-Mali, Quartier : Hippodrome,

Rue : Amilcar Cabral

Tél : (+223) 73 16 68 24 / 73 10 48 27



*ISSN : 1987 -1678*

Revue Semestrielle de l'Institut National de Formation des  
Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali

Volume 1, Numéro 1, Juin 2024

Maquette et mise en page : Dr. Issa OUATTARA

## **ADMINISTRATION DE LA REVUE**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION** : Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

**REDACTEUR EN CHEF** : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

**REDACTEUR EN CHEF ADJOINT** : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

### **SECRETAIRES DE REDACTION**

Dr Issa OUATTARA, Géographe-Environnementaliste, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique Appliquée aux Sciences Sociales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

M. Ibrahima DIALLO, Informaticien, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

### **COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Psychologie Clinique et Pathologique, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Idrissa Soïba TRAORE, Sociologie de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Essè AMOUZOU, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie du développement, Université de Lomé (Togo)

Pr Bouréma KANSAYE, Sciences Criminelles, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Psychologie Clinique, CHU du Point-G de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye NIANG, Professeur Titulaire, Sociologie, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Ismaila Zangou BARAZI, Arabe, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Afsata PARE, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Psychologie, Université Norbert Zongo (Burkina-Faso)

- Pr Seydou MARIKO, Géographie, Ecole Normale Supérieure (Mali)
- Pr Abdoulaye DIOP, Lettres, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Pr Tamba DOUMBIA, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Augustin EMANE, Droit, Université de Nantes (France)
- Pr Akoye Massa ZOUMANIGUI, Sciences de l'Education, Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (Guinée)
- Pr Mamadou Lamine DEMBELE, Droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)
- Pr Ya Eveline TOURE, Psychologie de l'Education, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)
- Pr Samba DIOP, Anthropologie Médicale et Ethique, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
- Pr Assane DIAKHATE, Sciences de l'Education, Université Gaston Berger (Sénégal)
- Pr Mamadou DIA, Didactique des Langues, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
- Pr Joseph SAHGUI, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Linguistique, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Pr Adama DIABATE, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)
- Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Littérature Anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Emmanuel BECHE, Technologie Educative, Université de Maroua (Cameroun)
- Pr Angeline NANGA, Sociologie de la communication, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)
- Pr Bréma Ely DICKO, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Belko OUOLOGUEM, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Sidy Lamine BAGAYOKO, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Cheick-Oumar FOMBA, Directeur de Recherche, Sciences de l'Education, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Amadou TRAORE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université de Ségou (Mali)

Dr Kawélé TOGOLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Ichaka CAMARA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine Boubakar TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

#### **COMITE DE LECTURE**

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie Sociale et Economique, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Oumar TRAORE, Maître de Recherche, Sciences de l'Education, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Seydou KEITA, Maître de Recherche, Anthropologie, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Aly TOUNKARA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Sociologie, Institut d'Etudes et de Recherche en Géronto-Gériatrie (Mali)

Dr Madjindayé YAMBAIDJE, Maître de Conférences, Littérature, Université de N'Djaména (Tchad)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Sociologie de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBE, Maître de Conférences, Anthropologie, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Afou DEMBELE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Modibo DIARRA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Baba COULIBALY, Maître de Recherche, Géographie, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadi Oumarou TOURE, Maître de Conférences, Population - Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane S. TRAORE, Maître de Conférences, Changements climatiques et Utilisation des Terres, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Djakanibé Désiré TRAORE, Maître de Conférences, Sciences Environnementales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Kadidiatou COULIBALY, Maître de Conférences, Démographie-Migration, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane BENGALY, Maître de Conférences, Géomatique, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr El Haj Ousmane BORE, Maître de Conférences, Histoire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Sékou Mamadou TANGARA, Maître de Conférences, Gestion du Patrimoine, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Salif TOGOLA, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye GUINDO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ahmadou MAIGA, Maître de Conférences, Psychologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Augustin BOMBA, Maître de Conférences, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Alassane GAOUKOYE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBELE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma TOURE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr N'Gna TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Balla DIALLO, Maître de Conférences, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Hamed Baba SINGARE, Maître de Conférences, Sciences Économiques, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Ibrahim MALAM MAMANE SANI, Maître-assistant des Universités du CAMES, Sociologie, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr Yakouréoun DIARRA, Chargé de Recherche des Universités du CAMES, Sociologie de l'Environnement, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Drissa TRAORE, Maître-assistant des Universités du CAMES, Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte-d'Ivoire)

Dr Ibrahim MAIGA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Ahamadou DIYA, Chargé de Recherche, Géographie rurale, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa OUATTARA, Enseignant-Chercheur, Géographie de l'Environnement, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Abdoulaye KONE, Maître-assistant, Droit de la Santé, Inspection de la Santé (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître-assistant, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata FOFANA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (Mali)

Dr Mariam MAIGA, Maître-assistant, Droit de la Santé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, Maître-assistant, Economie du développement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Bréhima Chaka TRAORE, Maître-assistant, Sociologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Amadou SOW, Enseignant-Chercheur, Droit Privé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Seydou YALCOUYE, Enseignant-Chercheur, Sciences Politiques, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Adama KONE, Enseignant-Chercheur, Géographie Humaine, Université de Gestion et du Développement Durable (Mali)

## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

---

Les textes soumis à la **Revue Internationale MAAYA (RIM)** doivent se conformer scrupuleusement aux recommandations aux auteurs, notamment les normes typographiques, scientifiques et de référencement. Ils doivent aussi être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication ou d'une publication dans une autre revue.

Les normes rédactionnelles de la revue sont essentiellement celles du CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>ème</sup> session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

### STRUCTURE DE L'ARTICLE

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.**

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres arabes jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous-titres doit être en majuscule (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.1.1 ; 1.2 ; 1.2.1 ; 2. ; 2.1 ; 2.1.1 ; 3. ; 3.1 ; 3.1.1., etc.).

### CITATIONS ET NOTES DE BAS DE PAGE

Les passages cités sont présentés en italique et entre guillemets. Toutefois, les citations de plus de trois lignes sont renvoyées à la ligne avec une interligne de 1 et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point sans guillemets. Les références de citations sont intégrées au texte citant selon la norme APA suivant les cas, de la façon suivante : **Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées.**

**Exemples :**

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères (M. Diakité, 1985, p. 105).

- Parlant des itinéraires thérapeutiques suivis par les patients après une fracture osseuse, I. Diallo (2022, p.211) écrit :

La plupart des patients commencent par la médecine moderne pour terminer au niveau de la médecine traditionnelle. Certains se consacrent entièrement à la médecine traditionnelle. Ces itinéraires se caractérisent par leurs tracasseries dans l'accès aux soins adéquats. La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires.

Les références bibliographiques en notes de bas de page ne sont pas acceptées. Elles doivent être insérées dans le texte suivant la norme APA : **Nom auteur, Année, Pages.**

**Exemple 1 :** La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires (I. Diallo, 2022, p.211).

**Exemple 2 :** Selon I. Diallo (2022, p.211) : « La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires. »

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

**- Pour un ouvrage**

**Exemple :** AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

**- Pour un ouvrage collectif ou chapitre d'ouvrage**

**Exemple :** KONE Félix-Yaouaga, 2005, La décentralisation à Katiola : jeux et enjeux, in FEY Claude (dir. ou éd), *La décentralisation au Mali*, Paris, L'Harmattan, p.160-200.

**- Pour un article**

**Exemple :** OUATTARA Issa, DIAKITE Abdoulaye, DIALLO Issa, 2023, « Modes de gestion, effets environnementaux et sanitaires des boues de vidange en Commune I du District de Bamako », *KURUKAN FUGA - La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales*, vol 2, n°6, pp. 156-167.

**- Pour une thèse ou un mémoire**

**Exemple :** N'DIAYE Baba Faradji, 2015, *Changements climatiques et dynamiques des systèmes de production agricole dans le Cercle de Banamba, Région de Koulikoro au Mali*, Thèse de doctorat, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Bamako, Mali.

**- Pour les sources Internet**

**Exemple :** DURAND Michel, 2012, La gestion des déchets dans une ville en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima, *Flux*, n°87, pp.18-28, [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-flux>, consulté le 12/1<sup>er</sup>/2016.

## **REGLES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DE L'EDITION SCIENTIFIQUE**

La revue est particulièrement intransigeante sur le plagiat qui discrédite la revue et déshonore à vie un scientifique. A cet effet, la revue dispose d'un logiciel anti-plagiat auquel tous les articles sont soumis. A la suite de cette vérification, les articles qui seraient une reproduction partielle ou entière de travaux d'autrui, seront immédiatement rejetés avant leur soumission aux lecteurs anonymes.

## **DIRECTIVES DE PRESENTATION DES MANUSCRITS**

### **Format général du manuscrit**

Le fichier doit être au format Word (.doc ou .docx) avec une marge haut/bas ; gauche/droite de 2,5 cm de format A4, et en caractères Times New Roman.

### **Volume du texte**

Le volume du texte doit être compris entre 15 000 et 35 000 signes y compris l'espace. L'article doit être compris entre 10 et 15 pages.

### **Titre**

Le titre doit être original, spécifique, informatif, concis, et compréhensible par des lecteurs qui ne sont pas du domaine de l'auteur. Il doit être centré avec une police de taille 14 en gras, en majuscule et à l'interligne 1. Le titre ne doit pas dépasser 15 mots dans la mesure du possible. Il doit être en français suivi de sa traduction en anglais, et en anglais suivi de sa traduction en français en fonction de la langue d'écriture de l'article.

**Auteurs et Institutions d'affiliation**

Les prénoms et noms complets des auteurs doivent être indiqués et séparés par une virgule. Ils doivent être suivis par l'affiliation des auteurs comme suit : nom de l'institution, ville, pays.

Le prénom (en minuscule, sauf première lettre) suivi du nom (en majuscule) et l'adresse de l'auteur, doivent être à la taille 12 points et à l'interligne 1 et en gras. Le titre de l'article, le prénom et nom de l'auteur ainsi que son adresse doivent être dans des paragraphes différents et séparés par un espace.

Pour les articles collectifs, l'auteur correspondant doit être marqué en Astérisque (\*) avec son adresse exacte, e-mail et numéro de téléphone dans un paragraphe différent.

**Ces informations ne sont pas transmises aux lecteurs.**

**Titres et sous-titres**

Les titres et sous titres sont autorisés jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous titres doit être en majuscule.

**Résumé et mots clés**

Le résumé doit exposer brièvement : le contexte, la problématique et l'objectif de l'étude, la méthodologie utilisée, les résultats majeurs de la recherche, et ouvrir le sujet vers d'autres perspectives. Il ne doit pas dépasser 300 mots et cinq (5) mots-clés classés par ordre alphabétique. Les auteurs sont invités à minimiser l'utilisation des abréviations dans le résumé.

**Illustrations (tableaux, graphiques, images, cartes, schémas)**

Les tableaux, graphiques, cartes, images, schémas doivent être faits dans des formats simples et numérotés en chiffres arabes. Les titres doivent être placés au-dessus (exemple : Tableau 1 : titre) et leurs sources en-dessous. Les références aux tableaux, graphiques, images, cartes dans le texte doivent être placées entre parenthèses à la fin de la phrase.

Les images doivent être au format JPEG ou PNG avec une résolution d'au moins 200 dpi, 10×15 cm et un minimum de 1 000 pixels de large.

**CORPS DU TEXTE**

Le corps du texte doit être en police de taille 12, Times New Roman avec une interligne de 1.5 sans espacement de paragraphe.

Le manuscrit soumis doit être présenté sous le format IMRaD, comme suit :

**Introduction****Matériel et méthodes****Résultats et****Discussion**

## Références bibliographiques

Le corps du texte doit inclure :

### Introduction

Elle doit présenter le contexte du sujet, faire le point sur la revue de la littérature à partir de références bibliographiques, et énoncer les objectifs/hypothèses de l'étude. A ce niveau, l'auteur doit privilégier la démarche en entonnoir en traitant de l'état de la question à l'échelle mondiale, continentale, nationale et locale.

### 1. Matériels et méthodes

Cette section doit présenter la zone d'étude : géographiquement, socio-économiquement et culturellement, la période de l'étude, les approches utilisées pour conduire l'étude incluant les matériels utilisés, la description des outils utilisés pour la collecte des données. Les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données doivent être précisées à ce niveau. La population cible de l'étude, l'échantillon retenu : taille, composition, critères de choix, et les variables de l'étude doivent être clairement précisés et justifiés.

### 2. Résultats

A ce niveau, il s'agit d'exposer de façon claire, rigoureuse et objective les résultats, les interpréter et les analyser.

### 3. Discussion

Elle doit rappeler l'essentiel des résultats, établir leurs liens avec l'objectif de l'étude et faire une analyse critique de la validité des résultats. Elle comparera les résultats obtenus à ceux de travaux déjà effectués qui les confirment ou les infirment.

### Conclusion

Elle doit rappeler ce qui a été fait comme travail à la lumière de la problématique et indiquera si la problématique posée dans l'introduction a été répondue ou pas. Elle devra également indiquer à la fin la portée, les limites de l'étude et les perspectives.

### Références bibliographiques

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités dans le corps de l'article. Ces références doivent être classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

**Remerciements (s'il y a lieu) :** les remerciements seront placés à la fin de l'article.

## ÉDITORIAL

---

La création de la **Revue Internationale MAAYA (RIM)**, témoigne de l'engagement scientifique de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali à contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques. Revue pluridisciplinaire à comité de lecture, la **RIM**, publie les articles en ligne dans le domaine des Lettres et Sciences Humaines. La revue ne peut publier un article que s'il se conforme aux normes CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>ème</sup> session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI). Les articles soumis à la revue sont anonymement instruits par deux spécialistes. Sur la base des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication du manuscrit, de son rejet ou demande à l'auteur de le réviser.

Le présent numéro est composé de 17 articles. Certains auteurs ont traité : l'employabilité des jeunes diplômés en Sociologie au Mali, l'autonomisation économique des femmes à Odienné en Côte-d'Ivoire, la prise en charge de la malnutrition à Ouahigouya au Burkina Faso, le sport comme facteur de relance post-COVID. D'autres auteurs se sont penchés sur les questions d'éducation inclusive, d'intégration des élèves en situation de handicap au Mali et sur la contribution de l'ONG World Vision à l'éducation des enfants au Mali. La question environnementale est traitée à travers : l'exploitation artisanale de l'or et ses implications dans l'accès aux ressources renouvelables dans le cercle de Kéniéba au Mali, la dynamique spatio-temporelle des végétaux aquatiques envahissants dans le lit du fleuve Niger à Bamako, l'impact des activités agropastorales sur la dynamique des ressources forestières dans la commune de Benkadi-Founia (cercle de Kita) au Mali, la gestion des déchets à Bamako et dans la ville de Macina. Un autre groupe d'auteurs s'est intéressé à la gouvernance migratoire au Mali, à l'implication des conducteurs de motos-taxis dans les accidents routiers à Bamako, à la gouvernance décentralisée et à la question de l'intersubjectivité discursive.

La diversité des thématiques illustre le caractère pluridisciplinaire de la revue.

En ma qualité de Directeur de publication, j'exprime ma profonde gratitude au Comité scientifique et de lecture, au Comité de rédaction qui, ont rendu possible ce numéro.

Agréable lecture !

---

**Le Directeur de publication**

**Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO**  
*Chevalier de l'Ordre National*

**AVERTISSEMENT**

**Les opinions émises dans les contributions n'engagent que leurs auteurs.**

## SOMMAIRE

---

### ▪ SOCIOLOGIE / ANTHROPOLOGIE

EMPLOYABILITE DES JEUNES DIPLOMÉS EN SOCIOLOGIE AU MALI, *Mohamed A. HAÏDARA*.....1

POTERIE TRADITIONNELLE ET AUTONOMISATION SOCIOÉCONOMIQUE DES FEMMES A ODIENNE (CÔTE-D'IVOIRE), *Drissa DIARRASSOUBA, Lacina COULIBALY*.....13

FACTEURS SOCIOCULTURELS ET IMPLICATION DES MÈRES DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION À OUAHIGOUYA (BURKINA FASO), *Koana Jacques LOMPO, Nabonswindé François Dieudonné SAWADOGO, Miyemba LOMPO*.....27

LE SPORT, FACTEUR DE RELANCE POST- COVID-19 EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU MALI, *Mahamadou N. KEITA, Abdoulaye DOUMBIA, Abba MAHAMANE*.....43

### ▪ SCIENCES DE L'ÉDUCATION / PSYCHOLOGIE

EFFETS DU REGARD D'AUTRUI SUR L'INTEGRATION ET L'INCLUSION SCOLAIRES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR DANS LES LYCÉES PUBLICS DU MALI : CAS DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE BAMAKO RIVE-GAUCHE, *Gouanson dit Daouda DIARRA, Tiégué DEMBELE*.....57

ANALYSE DES DÉFIS ET ENJEUX LIÉS A L'ÉDUCATION INCLUSIVE AU MALI : CAS DE LA DÉFICIENCE VISUELLE DANS HUIT ÉCOLES FONDAMENTALES DU DISTRICT DE BAMAKO, *Oumou TRAORÉ*.....72

ESTIME DE SOI DANS UNE PERSPECTIVE D'INCLUSION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL À L'INSTITUT NATIONAL DES AVEUGLES DU MALI, *Abocar MAHAMANE, Guida Séyo WAÏGALO*.....89

CONTRIBUTION DE L'ONG WORLD VISION A L'ÉDUCATION DES ENFANTS DANS LA COMMUNE RURALE DE SAFO AU MALI, *Moïse DAGNOKO*.....103

### ▪ ENVIRONNEMENT

EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES DANS LE CERCLE DE KENIEBA AU MALI, *Baba Faradji N'DIAYE, Abdoukadi Oumarou TOURE, Issa OUATTARA*.....118

MODES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MENAGERS DE LA VILLE DE MACINA, REGION DE SEGOU (MALI), *Seydou A. TOGOLA, Baba COULIBALY, Idrissa KELLY, Souleymane LELENTA*.....135

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DU DÉPÔT D'ORDURES DE DAOUDABOUGOU EN COMMUNE V DU DISTRICT DE BAMAKO, <i>Yakouréoun DIARRA, Issa DIALLO, Lamine SANDY</i> .....	150
ACTIVITÉS AGROPASTORALES ET DYNAMIQUE DES RESSOURCES FORESTIÈRES DANS LA COMMUNE RURALE DE BENKADI-FOUNIA, CERCLE DE KITA, <i>Gabriel DIAKITÉ, Modibo Zoumana COULIBALY, Bakari SANOGO</i> .....	166
DYNAMIQUE SPATIO-TEMPORELLE DES VÉGÉTAUX AQUATIQUES ENVAHISSANTS DANS LE LIT DU FLEUVE NIGER À BAMAKO (MALI), <i>Abou TANGARA, Baba Faradji N'DIAYE, Issa OUATTARA</i> .....	182
<b>▪ GEOGRAPHIE</b>	
LES ENJEUX DES INTERVENTIONS DES ORGANISATIONS DES MIGRANTS DANS LA GOUVERNANCE MIGRATOIRE AU MALI, <i>Boulaye KEITA, Soumana A. MAÏGA</i> .....	197
IMPLICATION DES CONDUCTEURS NALENW DE MOTOS-TAXIS DANS LES ACCIDENTS ROUTIERS À BAMAKO, <i>Niagna dite Salimatou DIAKITÉ, Issa FOFANA</i> .....	212
<b>▪ DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL</b>	
GOUVERNANCE DÉCENTRALISÉE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL AU MALI : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE DIOUNGANI, <i>Youssefou OUATTARA</i> .....	226
<b>▪ LETTRES</b>	
LA QUESTION DE L'INTERSUBJECTIVITÉ DISCURSIVE : DE LA COMMUNICATION AUX STATUTS DES SUJETS, <i>Papa Lamine SARR, Adama SANOGO</i> .....	239

---

## LA QUESTION DE L'INTERSUBJECTIVITÉ DISCURSIVE : DE LA COMMUNICATION AUX STATUTS DES SUJETS

---

Papa Lamine SARR <sup>(1)</sup>, Adama SANOGO <sup>(2)</sup> \*

<sup>1</sup> Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, Sénégal

<sup>2</sup> Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

\*Correspondant : [adamasanogone@yahoo.fr](mailto:adamasanogone@yahoo.fr)

---

### Résumé

L'expression de la subjectivité dans le discours traduit, dans une certaine mesure, la marque des individus linguistiques dans le discours. Ceux-ci sont sujets à de nombreuses questions liées à l'interprétation d'un texte. Il convient alors de s'interroger sur la spécificité des actes du langage : Que dit-il ? que fait-il ? Et pourquoi faire ? Telles sont les différentes interrogations qui déterminent l'étendue dans cet article dans un processus de contextualisation élargi de la situation de communication. Le discours devient dès lors un instrument de réactualisation des sujets linguistiques. En partant d'un tel constat, cet article tente de mettre en évidence le statut de l'auteur et celui de l'interprète comme pôles récepteurs externes dans la scène discursive. A ce compte-là, par une méthode empirico-déductive, et de l'extraction des données lexicale et phrasique, nous nous évertuons à une étude des typologies des modalités du discours et les éléments de la modalisation de l'énoncé.

**Mots clés** : Auteur, Communication, Interprète, Modalité, Statut discursif.

---

## THE QUESTION OF DISCURSIVE INTERSUBJECTIVITY: FROM COMMUNICATION TO THE STATUS OF SUBJECTS

### Abstract

The expression of subjectivity in discourse reflects, to some extent, the mark of linguistic individuals in discourse. These are subject to many questions linked to the interpretation of a text. We therefore need to consider the specific nature of speech acts: what is he saying? what is he doing? And what for? These are the various questions that determine the scope of this article in a process of broad contextualisation of the communication situation. Discourse thus becomes an instrument for updating linguistic subjects. Starting from such an observation, our aim will be to highlight the status of the author and that of the interpreter as external receivers in the discursive scene. On this basis, using an empirical-deductive method, and extracting lexical and phrasal

data, we will endeavour to study the typologies of discourse modalities and the elements of modalisation of the utterance.

**Keywords:** Author, Communication, Interpreter, Modality, Discursive status.

## Introduction

Le présent article intitulé : « La question de l'intersubjectivité discursive : de la communication aux statuts des sujets » s'articule autour d'un corpus comprenant les trois (3) romans suivants :

- *Pourquoi moi* de Abdel Hakim HAMZAT (2007),
- *Le soleil, la folle et le taureau* de Mamadou SAMB (2003)
- *L'étrange destin de Wangrin ou les roueries d'un interprète africain* de Amadou Hampaté BA (1973).

Le choix de ce corpus est d'ordre épistémique servant d'un champ d'expérimentation et d'articulation des théories relatives aux statuts des sujets. L'expression du langage est le point de départ de toutes les interactions verbales. Celles-ci marquent, d'une certaine façon, le caractère indispensable de la parole (F. Saussure 1971, p. 33). C'est pourquoi C. Kerbrat-Orecchioni affirme : « communiquer : tel est notre lot commun » (Kerbrat-Orecchioni, 1986, p.1). On pourrait en déduire que la langue est de nature inhérente puisqu'elle « [...] prend toute son originalité quand elle s'exerce par l'intermédiaire du langage » (Ch. Baylon, X. Mignon, 2003, p. 75). Ainsi, ce qui fait dire que s'il existe une étude qui est au centre de toute préoccupation, c'est le dispositif de la communication lui-même, du fait de sa variété qui indique la nature relationnelle de tout échange. La nature relationnelle conforte le « caractère social du langage » (A. Meunier, 1984, p. 9). Communiquer, parler et informer ainsi que d'autres aspects du langage qui confèrent au locuteur le pouvoir de s'exprimer sont tous considérés comme une centralité de l'action énonciative. En effet, l'énonciation est un domaine qui étudie le fonctionnement du langage. Celui-ci est un cadre représentatif qui explique l'importance des énoncés dans un contexte discursif bien déterminé.

Concevoir le discours « comme un processus interactif », pour emprunter l'expression de Catherine Kerbrat-Orecchioni (1986), aide à comprendre la subjectivité de l'autre dans son discours. Tout porte à croire que les attitudes et la typologie des modalités ont une répercussion sémantique sur le discours. Celui-ci développe un arsenal de significations dans un contexte phrastique. Il convient, dès lors, d'analyser la modalité d'énonciation et les modalisations de l'énoncé pour comprendre les différents points de vue. En tant qu'objet d'élucidation référentiel de la distribution des rôles, l'importance et les enjeux de l'interactivité dans un contexte bien

déterminé pour comprendre le statut de l'auteur et celui du lecteur-interprète à travers les modalités dans le but de combiner « [...] *des informations de statuts variables* » (C. Kerbrat-Orecchioni. 1986, p.24) pour constater l'ambiguïté des énoncés. La problématique des sujets dans le discours amorce un cadre de réflexion ponctuelle. D'autant plus que l'hétérogénéité énonciative suppose une pluralité de sujets dans le texte. Pour éviter toute incompréhension sur la nature des énonciateurs dans le discours, il a fallu s'interroger sur le statut des sujets. Le sujet parlant, l'énonciateur, le locuteur ainsi que l'interlocuteur sont tous porteurs de points de vue. Dès lors, on peut se demander si l'inscription des sujets n'est pas liée/soumise à la posture de celui qui énonce. Une telle problématisation pousse à se pencher sur la subjectivité qui émane de la modalité d'énonciation. Étant donné que les individus partagent un répertoire commun qui leur permet d'interagir à travers des faisceaux d'indices, il serait judicieux de consacrer une réflexion au statut de l'auteur et de l'interprète pour montrer l'étendue de la question de l'intersubjectivité dans le discours. Du reste, en partant d'une méthode d'extraction des données phrastiques et lexicales, nous nous évertuons à nous pencher sur les hypothèses suivantes :

- la position des individus linguistiques favorise une perspective interactionnelle.
- le *dictum* détermine la dimension de la subjectivité communicative et énonciative.
- la spécificité de la typologie des modalités reconfigure le statut des sujets linguistiques.

En adoptant une telle démarche de la communication intersubjective, l'objectif de l'article est de cerner la question des sujets dans la situation d'énonciation et celle de la communication. Il est inhérent de préciser que cette étude sur le statut des interlocuteurs répond à l'intersubjectivité.

### **1. Le statut de l'auteur**

Indiquant le degré d'appréciation et les marques de celui qui énonce, il ne peut correspondre à un seul type de modalité. Le locuteur met en exergue, dans son énoncé, une modalité impérative ou injonctive, assertive ou encore interrogative renvoyant à une manière typique de communication du locuteur par rapport à son interlocuteur. Ces genres de modalités indiquent « [...] des rapports interhumains [...] » (D. Maingueneau, 1976, p. 76) qu'une relation interpersonnelle entre les différents interactants d'une situation de locution. Dans le domaine des *modus*, selon le point de vue de Charles Bally, en passant par les modalisations de l'énoncé, celles d'énonciation renvoient aux différents moyens à travers lesquels le sujet de l'énoncé en question détermine l'attitude de l'interlocuteur. Le locuteur se positionne alors comme référent textuel à travers des

microsystèmes lexicaux et adopte une forme d'expression en fonction du contexte (ordonnance ou déclaration...) pour amener son interlocuteur à y adhérer. Ce processus énonciatif qui a une visée communicative caractérisant les formes typiques d'échanges a pour seule ambition d'infléchir la subjectivité de l'allocutaire.

Le statut de l'auteur et celui de l'interprète se dessinent en tant qu'entité d'énonciation où gravitent rôle et fonction de communicants dans les énoncés. L'auteur se caractérise généralement, quand il s'agit évidemment de discours littéraire, comme l'être physique, principal distributeur des relations d'intervention dans le texte. Il est considéré comme le siège de la création des instances énonciatives entre les différents individus linguistiques. En effet, il coordonne et met en valeur la discursivité des interlocuteurs puisqu'il est l'être empirique de chair et d'os qui donne plein pouvoir au locuteur la latitude de relater l'intrigue.

Voyons alors à travers ces illustrations le statut qui se dessine dans les textes.

▪ **Modalité assertive : (nous disons à autrui comment sont les choses)**

**E. (1)** « Il traînait, avant de l'avoir rencontré, des centaines de casseroles. Et si, par extraordinaire, il échappait à la prison pour cette affaire-ci, il ne pourrait l'être pour ces nombreuses autres qui l'attendaient » (A. H. Hamzat, 2007, p.109)

**E. (2)** « Etant donné l'état de maladie du prévenu, étant donné sa situation de précarité aggravée, la cour réduit la condamnation à une simple amende de dix millions de Franc CFA » (A. H. Hamzat, 2007, p. 112).

Dans cette modalité assertive ci-dessus, nous avons deux types de construction très particulière. Le statut de l'auteur, considéré comme une stratégie, est défini généralement par les traces grammaticales et dès fois quelques indices référentiels qui désignent le « [...] sujet empirique [...] » (U. Eco, 1979, p. 15) de l'acte d'énonciation de l'énoncé proprement dit. Il « [...] actualise [...] » (Bergez et *al*, 1999, p. 19) la phrase dans son contexte. En effet, la modalité assertive autrement appelée déclarative est surclassée par la deixis personnelle « il » considérée comme un délocutif. Le locuteur se cache derrière cette apparence délocuteur abstrait pour montrer son point de vue dans l'énoncé. Alors la fonction communicative du langage conçoit le locuteur comme vecteur de toute interactivité. Il amorce alors une transparence sémantique et l'ancrage social du langage. L'ensemble des marqueurs d'embranchement soulignant l'implication de l'auteur dans ces

énoncés constituent de réelles stratégies textuelles. La non-personne qui est généralement employée dans l'unique but d'informer ou de rendre un point de vue autre que celui des interlocuteurs réels du texte matérialise un écart d'implication de l'auteur conformément au besoin de rendre explicite certains aspects du contenu. Contrairement à cet exemple ci-dessus, le « je », dans notre corpus, symbolise dans une certaine mesure le « profil intellectuel » (U. Eco, 1979, p. 66) qui a le pouvoir d'enclencher un acte que l'interprète est « censé reconnaître et prendre en considération certains jeux » (U. Eco, 1979, p. 66) du langage.

**E. (3)** « J'ai donc fidèlement rapporté tout ce qui m'a été dit de part et d'autre dans les termes qui furent employés. Je n'ai modifié- à quelques rares exceptions près- que les noms propres des personnes et des lieux, pour mieux respecter l'anonymat souhaité par Wangrin. » (A. H. Ba, 1973, p.4)

**E. (4)** « Il se contente de lever sa main droite, son poignet dans laquelle pendait une lumière en peau d'hippopotame, l'abaissant ensuite rapidement. » (A. H. Ba, 1973, p. 18)

**E. (5)** « Je tiens à attirer également ton attention sur mes vieux assesseurs des tribunaux. » (A. H. Ba, 1973, p. 29).

Parmi ces énoncés susmentionnés, il y a un qui fait mention de l'intervention de l'auteur. Celui-ci dans son projet de clarification lance un postulat d'avertissement dès le début du texte. Il laisse entrevoir, à travers une extension, son point de vue par rapport au récit. Cet échange qu'il livre projette le locuteur-interprétant dans une forme de description intensionnelle pour parler comme Umberto Eco. Cet énoncé met l'accent sur la position de l'auteur vis-à-vis son texte favorisant ainsi une relation du lecteur dans une dynamique d'élaboration « des stratégies textuelles » conformément au dispositif interactionnel qui traverse le texte. Nous pouvons alors constater que le statut de l'auteur dans cette séquence phrastique conforte le contenu potentiel du discours renvoyant donc à la notion d'altérité entre l'auteur et le lecteur ainsi que la « matérialité du discours » (R. Amossy, 2016) pour parler comme Chaïm Perelman. Au vrai, le statut de l'auteur dans une autre perspective pourrait être appréhendé dans la formulation des hypothèses, mais aussi par sa connotation de sujet empirique. Il faut parfois noter dans cette même logique que ce « -je » marqueur de relation ne renvoie pas véritablement au prototype de l'auteur. Dans de pareilles situations, celui-ci devient le sujet-parlant du faire-faire de l'énonciateur. L'énoncé « Je tiens également à attirer ton attention ... » (A. H. Ba, 1973, p. 29) caractérise, dans une certaine mesure, cette démarcation relationnelle de « l'auteur en tant que sujet de l'énoncé » (U. Eco, 1979, p. 67) de l'énonciateur virtuel, « sujet concret des actes de coopération » (U. Éco, 1979, p.

67). La question sur le statut de l'auteur demeure très complexe tant du point de vue de sa forme (représentation lexicale) qu'au niveau de l'analyse sémantique. Comme le formule Oswald Ducrot remarquant que le locuteur désigné par le « je », peut être distinct du l'auteur empirique de l'énoncé, de son producteur.

Ce processus interactif est un moyen de création d'un énoncé qui captive l'attention et induit l'allocutaire dans un système d'énonciation. Le locuteur se positionne comme facteur déclencheur de l'interaction verbale par le biais « des inférences suggérées » (Ch. Maschello-Nizia, 2006, p. 26). Dans une dynamique de subjectivation, le locuteur occupe une place centrale, une source référentielle et coordonnatrice de l'échange. Cette subjectivation est indispensable à tout acte d'insinuation. Elle renseigne sur l'ensemble des formes linguistiques qui déterminent le sujet en rapport avec la réalisation de son expression. Les formes linguistiques et les subjectivations ont une relation consubstantielle du fait que :

Toutes les langues ont en commun certaines catégories d'expression qui semblent répondre à un modèle constant [...] ce sont des catégories élémentaires, qui sont indépendantes de toute détermination culturelle et où nous voyons l'expérience subjective qui se pose et se situe dans et par le langage (S. Georges-Elia, 1997, p.16).

Il indique en même temps le sujet modal et le sujet d'énonciation derrière ce « -il » déclaratif coïncidant avec la modalité affirmative. En décrivant le statut de ces interprétations indépendamment de sa volonté de précision, l'auteur imprime des informations sur sa personnalité, ses origines sociales ainsi que l'univers réel des sujets concrets du texte. Il devient ainsi évident que ce choix énonciatif d'avertissement, dès le début du texte, met en évidence la fonction d'ancrage direct au discours, ou encore la dimension « sémantique profonde qu'un texte n'étale pas en surface mais envisagé par le lecteur (interprété) comme clé pour l'actualisation complète du texte. » (U. Eco, 1979, p. 67)

Mieux encore, l'interprétation d'un énoncé considéré sous l'angle des unités textuelles comme le « -je » ou encore le « -il » nécessite la compréhension des règles conversationnelles partagées au même titre que la signification des items lexicaux employés. Par-delà, le repérage du statut de l'auteur comme sujet varie en fonction des positions. Il dépend néanmoins des marques textuelles et de la distribution des rôles comme parangon descriptif orienté vers une situation de communication. Encore faut-il que cette configuration découle particulièrement de l'univers qui est en jeu, mais également par rapport au processus de coopération de la construction de sens suggéré au lecteur-interprète.

Toujours dans l'énoncé extrait de notre corpus, nous constatons nettement les rôles à travers certains indices. L'éthos du locuteur-juge d'instruction lui donne la prérogative fondamentale d'utiliser n'importe quel sujet modal comme rôle discursif pour mettre en exergue l'homogénéité du discours. À ce niveau, l'échelle de la communication interne transcende les limites de la théorie jakobsonienne du schéma. L'élément vecteur du langage transmet la dimension référentielle du contenu lexical et sémantique de l'énoncé. C'est exactement ce qui indique le point de vue de Charles Bally. Pour lui, « la modalité est toujours présente et incorporée. » (C. Bally, 1983, p.3)

L'insistance sur l'état critique et gravissime de l'accusé, en l'occurrence Bolaji, par le juge d'instruction sans aucune trace, redéfinit la catégorisation de la deixis dans le cadre de la situation d'énonciation. Les repères lexicaux qui auraient été les constituants majeurs des séquences phrastiques demeurent exempts. Malgré l'absence de ces marques incontournables d'indication personnelle, les énoncés considérés comme appartenant à la modalité d'énonciation poussent le champ de la discursivité dans des interrogations perpétuelles sur la redéfinition du sujet.

#### **Modalité interrogative :**

**E. (6)** « Mais je ne comprends pas, mes amis demanda-t-il, aux rimes associés d'Adésanya, pourquoi avoir menti à la cour ? » (A.H. Amzat, 2007, p.123)

**E. (7)** « Quelle est votre relation avec l'accusé ? » (A.H. Amzat, 2007, p.123)

**E. (8)** « Vous la connaissez ? Demanda-t-il  
-Oui je la connais,  
-Comment ça ? » (A.H. Amzat, 2007, p.123)

Parmi les modalités d'énonciation qui imprime l'ancrage ou non du locuteur par rapport à son énoncé figure la modalité interrogative. Celle-ci met en évidence un locuteur qui ignore ou fait semblant d'ignorer l'essence de son interrogation. Le locuteur se postule comme énonciateur qui méconnaît ce qu'il énonce. Les énoncés susmentionnés et servant d'exemples, indiquent non seulement la présence de l'énonciateur à travers les indices présentiels de la personne « *-je* » tout comme d'autres éléments lexicaux qui concourent à définir celui qui parle.

**Modalité injonctive :**

E. (9) « Non, on ne peut pas faire ça, veuillez nous suivre s'il vous plaît ! » (A.H. Amzat, 2007, p. 116)

On peut convenir d'appeler la modalité impérative comme celle injonctive qui renvoie en quelque sorte à une ordonnance directe ou indirecte d'un locuteur par rapport à son interlocuteur. En effet, l'acte de dicter ou d'ordonner soulève une certaine relation hiérarchique. Cette hiérarchisation met en évidence un statut social de celui qui énonce. L'ordre ou l'interrogation imprime un prototype spécifique de rapport social. Telle une chaîne de transmission directe, l'acte de langage soulève une réciprocité de la parole à l'acte. Les deux dimensions du code langagier ne pourraient réaliser sans le feedback. De ce point de vue, le *feedback* assure le dialogue. L'échange montre que les partenaires interagissent en créant un cadre discursif qui façonne le rôle des êtres discursifs. Cependant, l'énoncé est particulier du fait de la construction syntaxique et de sa ponctuation. L'exclamation traduit une connotation subjective. Elle renvoie à une modalité appréciative du locuteur.

**2. Le statut du lecteur (interprète)**

La question de « l'interprète » dans le discours littéraire intrigue beaucoup de linguistes. D'aucuns soulèvent le point de vue « de la réception » en l'occurrence celle évoquée par Hans Robert Jauss ou encore le « lecteur Modèle » selon l'acception d'Umberto Eco. En se fondant ainsi sur le *Dictionnaire littéraire*, on retient : « Le lecteur désigne autant celui qui lit (ce sens apparaît au XIV<sup>e</sup> s.) pour son propre compte, pour s'instruire ou pour le plaisir que le professionnel de la lecture- clerc qui lit à haute voix ou correction d'épreuves typographiques. » Le lecteur, gage de toute dimension de la réceptivité de la communication linguistique, est vu sous l'angle d'un individu qui occupe une place indispensable pour la compréhension du cadrage textuel. Et, en parlant du lecteur implicite, on peut dire que celui-ci : « circonscrit un processus de transfert des structures textuelles via les actes de représentation dans la somme des expériences du lecteur. » (W. Iser, 1985, p. 34).

Ce statut de la réceptivité nous amène dans la perspective des exégèses de la « réception » à choisir l'une des démarches parmi ces deux orientations principales de la communication textuelle proprement dite. Il y a celle qui accentue sur les études des pratiques effectives de la réception dont l'initiateur est H. R. Jauss (1988) d'une part. Et de l'autre, celle des études des effets inscrivent dans les textes défendus par Wolfgang Iser. Ces deux points de vue mettent tout

simplement en évidence « la sémiotique de la lecture » (H. R. Jauss, 1988, p. 2) comme aspect pour le décodage des énoncés et l'ensemble des paramètres qui traversent un discours littéraire. De ce point de vue, pour bien comprendre le statut du lecteur-interprète, il faudrait s'interroger sur « le point d'ancrage » (H. R. Jauss, 1988, p. 2), mais aussi et surtout sur « l'horizon d'attente du lecteur et ce qu'il engendre comme « effet et réception » (H. R. Jauss, 1988, p. 2) dans le discours en tant que tel. Le statut du lecteur, au sens large renvoie à l'être linguistique ou extralinguistique, principal destinataire du message. Le statut du lecteur indique la correspondance ainsi que le lien de coopération qui existe entre les émetteurs et leurs probables partenaires qu'ils soient concrets ou virtuels. Il appartient dès lors, au-x lecteur-s Modèle-s d'endosser la responsabilité de la destination pour qu'il ait une communication valide. Ce statut de l'interprète autrement appelé « l'interprétant du discours dans la logique du Théoricien Umberto Eco, est supposé détenir les outils qu'il faut « mais dans le sens nous disons qu'un homme saisit l'idée d'un autre homme » (Eco, 1979, p. 28).

Dans la catégorie des modalisations et des modalités d'écriture, l'on retrouve divers aspects qui font mention de sa particularité. Parler de cet aspect revient tout simplement à se questionner sur le pourquoi et le comment de son fonctionnement. En effet, les modalisations ont un rapport intrinsèque avec les modalités d'énonciation, car celles-ci trouvent leurs quintessences dans l'élaboration des éléments qui indiquent la modalité aux vues de la phrase en question. Tout en mettant en relief les éléments linguistiques, ils traduisent le degré d'approbation et d'approximation de l'énonciateur vis-à-vis de son énoncé. Étant donné que le « [...] texte est un potentiel d'actions que le procès de la lecture actualise » (W. Iser, 1985, p. 2), les modalités permettent de cerner le statut du lecteur dans les textes. Elles mettent en relief l'ensemble des outils linguistiques à travers lesquels le locuteur transmet explicitement une attitude positive ou négative, apprécie ou désapprouve ce qu'il énonce. Elles permettent d'appréhender « l'extrême malléabilité du sens de l'énoncé dans le processus de communication ». Pour reprendre les propos d'Emilie Bouillaguet dans son article consacré à la théorie de Roger Odin, on note que Celui-ci se manifeste sous forme de support indiciel qui fait montrer telle ou telle position.

**Assertifs constatifs :**

- E. (10)** « Ô Wangrin ! Ô Wangrin ! Tu es le phœnix rejeton des Amibilé » (A. H. Ba, 1973, p. 76)  
**E. (11)** « Je me suis libéré, dit-elle, j'ai libéré ma famille et aujourd'hui, je viens vous libérer et nous donner le secret de la vie. » (M. Samb, 2003, p. 48).

Cette typologie de modalité est l'une parmi les modes de création des séquences dans lequel, l'auteur tend un discours qui sied à la dualité vraie/fausse. A travers cette interlocution, le lecteur (interprète) est dans une posture de comprendre l'assertion. L'auteur fait de telle sorte que les deux instances partagent un répertoire commun. Eu égard à cet aspect qui relève purement des potentialités discursives d'une interrelation, l'auteur amorce selon la conception d'Emilie Bouillaguet une trilogie textuelle qui nous permet de cerner l'importance du discours littéraire vue comme un processus communicatif. Cette taxonomie est un ensemble de « codes d'une communication » et des bases constitutives de l'émetteur (E), du texte (T) et de la réception (R.).

. Celui-ci est considéré comme les interlocuteurs internes, mais aussi et surtout les lecteurs externes s'engagent dans ce circuit cyclique. Cela étant, il y a une nette interrelation qui existe vis-à-vis du sujet-parlant, du texte et de l'interprète. En analysant de près les assertifs, nous passons du contenu propositionnel (correspondance à l'assemblage des mots) à la force illocutionnaire (identification du type d'acte ordre, question ou promesse...). A ce niveau, les assertifs montrent une interdépendance entre les participants d'une chaîne de communication.

**Directif : (faire-faire des choses à autrui) / E. (12)** « Venez à moi et vous serez servis ! » (A. H. Ba, 1973, p. 87).

Ce type d'énoncé, assimilable à la modalité injonctive, s'active plutôt dans le domaine des ordres. Il est généralement employé d'une manière à faire-faire au destinataire. Celui-ci serait dans l'obligation de réaliser le message linguistique transmis par l'énonciateur. Dans la catégorie des séquences phrastiques qui implique soit « une défense, une ordonnance » qu'entre dans le processus de faire-faire quelque chose à autrui. En effet, les directives permettent de lier d'une manière simple « le mécanisme de toute communication [littéraire] » (Bouillaguet, 2012, p. 2). Les énoncés de types directifs tels les déclaratifs se confortent uniquement par l'accomplissement de la valeur des êtres discursifs. L'interprète externe jouant donc le rôle de réceptacle discursif conditionne l'énoncé sur la base d'une « communication argumentative » (Jouve, 1993, p. 2.) Celui-ci, dans la perspective d'interprétation des situations dialogales, nous indique qu'il existe un processus à quatre dimensions : un processus cognitif, affectif, argumentatif et symbolique...

**E. (13)** « Espèce de salopard ! cria-t-il. Si tu me tiens encore un pareil langage, je te foutrai en prison pour le reste de tes sales jours » (A. H. Ba, 1973, p.135).

**E. (14)** « Arrête, Gueudjine, je crois que c'est la voix d'un enfant en détresse. » (M. Samb, 2003, p.78).

Comme nous le voyons, les directives sont dans l'ordre de la représentation des ordonnances. Certains diront au contraire qu'ils sont dans la négativité des énoncés. Cependant, ce moyen non négligeable est d'un apport capital dans la chaîne de distribution des rôles dans un discours littéraire. Loin d'être une simple production littéraire, le discours renferme à la fois des supports lexicaux prouvant l'existence des modalisations qui justifient le couple « [...] texte-auteur [...] » et celui « [...] texte-lecteur [...] » à travers les stratégies discursives. En dehors des assertifs constatifs et des directifs, il existe la catégorie des énoncés expressifs qui renvoie à l'énonciateur. Ce type d'énoncé recouvre l'ensemble des attitudes et sentiments de celui-ci envers son allocutaire. C'est pourquoi, le lecteur « est l'exécuteur de ce qui [est] ébauché potentiellement dans le texte [...] » (R. Barthes, 1979, p.10). Voyons ces énoncés expressifs ci-dessous :

**Énoncés expressifs : (nous exprimons nos sentiments et attitudes)**

**E. (15)** « Il est très fat avec ses frères de race et obséquieux avec les Blancs. Je n'aime pas beaucoup cette attitude. » (A. H. Ba, 1973, p. 22)

**E. (16)** « Ohé ! Venez tous ici ! Venez voir ce qu'un fils béni offre à son père ! » (A. H. Ba, 1973, p. 25)

**E. (17)** « En vérité, Wangrin, tu as l'audace de Samba Gueladio Yegui, la témérité de Silamaka Ardo, la fougue de Poullori. Tu as le cran de Tata fils d'Ali, enseveli sous les décombres de Woytala la guerrière du pays de Ségou, tombeau des Toucouleurs (49) » (A. H. Ba, 1973, p. 42).

Les énoncés expressifs soulèvent une question de l'activité de celui qui parle. Ils indiquent en effet l'attitude de l'énonciateur dans son discours émanant des modalisateurs de l'énoncé. Ils nous renseignent sur les expressifs ou présupposent comme vrai la mentalité de l'énonciateur plutôt sur les objets proprement dits. Il montre par-là la place centrale de cette séquence dialogale qui réunit trois entités (texte, auteur et lecteur), traduisant dès lors « une perception guidée » (Piegay-Gros, 2002, p. 54) du contenu suppositionnel de l'énoncé. A travers une « compétence interprétative particulière » (W. Iser, 1985, p.198), l'allocutaire est donc en mesure de centrer le contenu sémantique de l'énoncé. Toujours est-il que dans l'énoncé ci-dessus, l'interpellation du locuteur « **Ohé venez tous ici** » (A. H. Ba, 1973, p. 25) indique le champ d'interprétation de l'énoncé. Il convie aux interprètes (internes comme externes) de prendre en charge la valeur discursive de l'acte d'élocution.

**Déclaratifs (provoque un changement dans le monde)**

**E. (18)** « j'ignore pourquoi M. l'inspecteur est parmi nous. » (A. H. Ba, 1973, p. 198)

**E. (19)** « Je me dois de te remercier de ta généreuse hospitalité. Je ne me suis jamais aussi bien amusé. Je te dois beaucoup de m'avoir fait découvrir cette ville. » (A. H. Ba, 1973, p. 198).

Les énoncés déclaratifs renvoient à un autre volet des assertifs. Ils accentuent la position de l'énonciateur au sein de l'énoncé. Cela s'explique par l'orientation constative que le locuteur met en relief « j'ignore pourquoi M. l'inspecteur est parmi nous. » (A. H. Ba, 1973, p. 198). Cette constatation est, *à priori*, une sorte d'interrogation indirecte qui justifie la méconnaissance d'un intrus dans le discours. Car l'usage du verbe « remercier » oriente la compréhension de l'interprète dans un cadre dialogal qui matérialise l'aspect d'interaction entre les participants (externes et internes).

Le contenu de l'énoncé ne peut être appréhendé qu'à l'aide de ces différents paramètres tels les tournures qui matérialisent une typologie d'expression (l'exclamation insistant sur l'étonnement, l'information, la colère, la joie, le chagrin), les adjectifs ( par l'entremise de leur forme, sens et position au niveau des syntagme), le choix de certains verbes qui n'est point fortuit puisqu'ils amorcent une indication sur les sentiments, la tonalité et l'attitude de celui qui énonce, ainsi que les adverbes et locutions adverbiales qui induisent plusieurs significations du supposé et du présupposé ( C. Kerbrat-Orecchioni, 1999, p.161). Mieux encore, pour cerner cet aspect, il faudrait faire preuve de perspicacité tout en se penchant sur les subjectivèmes évaluateurs qui sont dans certains énoncés. De ce point de vue, le choix de ces lexèmes employés par les auteurs dans leurs textes à une « dimension axiologique » (Kerbrat Orecchioni, 1999, p.161). En effet, qu'il s'agisse de l'ensemble des éléments lexicaux ou des autres tournures, tout est porteur de sens. Ce que Ruth Amossy confirme d'ailleurs en disant qu'il y a « [...] argumentation quand une prise de position, un point de vue, une façon de percevoir le monde s'exprime sur le fond de positions et de visions antagonistes ou tout simplement divergentes, en tentant de prévaloir ou de se faire admettre ». (R. Amossy, 2016, p. 41). A ce compte-là, le sujet d'énonciation, en adoptant tel ou tel lexème (adverbes, verbes, substantifs) imprime son propre point de vue ou jugement dans l'énoncé. Comme le formule d'ailleurs Gouvard dans sa théorie de l'analyse littéraire :

[...] la notion de modalité vise comme en grammaire de la phrase à cerner l'attitude que manifeste le locuteur à l'égard de son énoncé, mais en ne se limitant pas aux types de phrases [qui] sont autant de formes linguistiques susceptibles de traduire ponctuellement telle ou telle valeur modale [...] (J. M. Gouvard, 1998, p. 52).

L'énonciation qui sous-entend le discours dans les textes garde un contenu textuel de l'auteur. Il s'agit en effet d'un projet d'écriture. De ce fait, au niveau lexical, les textes font surgir et coexister des fragments de contenu référentiel qui traduit "l'efficacité discursive" (R. Amossy, 2016, p. 53). Les modalisations de l'énoncé dans le discours littéraire ont un statut linguistique

très labile et plus ou moins évident. Elles n'orientent pas vers le rapport entre l'énonciateur et le coénonciateur, mais plutôt la manière dont le locuteur transmet l'information et se situe dans l'énoncé. Ces modalisations d'énoncé s'activent à rendre explicitement le jugement du locuteur. Ce jugement appréciatif est généralement de nature colérique (la tristesse, la joie, le bonheur). L'essence de cette signification met en évidence la diversité des outils du langage. Dès lors, chaque énoncé est bien déterminé en fonction du jugement de valeur et des ressources diverses et variées qui constituent l'homogénéité des éléments linguistiques des énoncés. Examinons ces énoncés alors :

**E. (20)** « Non monsieur le juge, il est notre père ! » (A.H. Hamzat, 2007, p.147)

**E. (21)** « Non, on ne peut pas faire ça, veuillez-nous suivre s'il vous plaît » (A.H. Hamzat, 2007, p.147)

**E. (22)** « Il paraissait plus vieux et plus amaigri » (A.H. Hamzat, 2007, p.147)

**E. (23)** « Lentement il donna la main à un agent, s'appuya sur lui, puis avec un grand effort il parvint à se lever. » (A.H. Hamzat, 2007, p. 147)

**E. (24)** « Bolaji qui descendait se figea soudain, le buste tourné vers le jeune homme. » (A.H. Hamzat, 2007, p. 147).

La valeur sémantique de ces énoncés est très difficile à rendre compte du fait de leur aspect nuancé. Ils se distinguent subtilement tant au niveau du sens que du point de vue lexical. En effet, l'utilisation des adverbes et locutions adverbiales indique l'influence du locuteur vis-à-vis de son discours. Il n'existe point une distance chez l'énonciateur et son dans discours. Donc un discours qui imprime les différentes attitudes des énonciateurs. Ce qui corrobore le point de vue du représentationnalisme. Selon les représentationnalistes, l'énoncé recouvre un ensemble de fait qu'on ne pourrait interpréter qu'à travers le signe linguistique. Celui-ci est comme valeur référentielle du discours assure la représentation d'un fait. Cela étant exactement cet aspect que François Récanati soulève en parlant de signe visualisé sous l'angle de marqueurs. Pour lui :

Un énoncé a un sens s'il représente un fait, auquel cas, il est un signe de ce fait, par ailleurs, son énonciation, qui est un fait, peut témoigner pour l'auditeur de l'état psychologique du locuteur : l'énoncé représente un fait, et le fait de son énonciation montre que le locuteur est dans [...] l'expressivité d'un signe est une propriété additionnelle des signes surajoutés à leur signification. (F. Récanati, 1979, p.94).

Ces énoncés mettent en évidence un narrateur-énonciateur qui s'apitoie sur le sort de l'accusé. Le narrateur prend une certaine attitude qui n'est point un refus, mais une affirmation de la situation du personnage par rapport au déroulement de l'évènement ; son jugement laisse entrevoir, à travers l'adverbe « lentement » constitue une fréquence de l'attitude des protagonistes dans le

discours. Par contre, l'énoncé traduit une certaine possibilité de réalisation de son énonciataire qui se trouve dans un état piteux avec l'expression « soudain ». Au demeurant, les énoncés se distinguent des autres grâce à sa ponctuation comme toile de fond de la subjectivité. L'exclamation qui est cheval entre les deux typologies de modalités (modalités d'énonciation et la modalisation de l'énoncé) trouve toute sa signification dans le but de caractériser l'attitude du locuteur par rapport à son discours. Une telle conception qui débouche sur une grande possibilité de cerner le degré d'adhésion, de jugement appréciatif et affectif du locuteur amène Martin Riegel à affirmer :

Un énoncé exclamatif se caractérise d'abord par son intonation : sa mélodie est très contrastée et sa courbe, montante ou descendante, commence ou finit souvent par une note élevée, qui met en valeur le terme sur lequel porte l'exclamation situationnelle qui indique au récepteur le sentiment exprimé par l'énoncé (...) peut exprimer une infinité de nuances affectives, de la colère à la joie, du rire aux larmes (M. Riegel, 1994, p. 401).

Comme marqueur de la subjectivité dans la théorie de Kerbrat-Orecchioni, l'exclamatif constitue un point culminant de détermination des subjectivèmes axiologiques et affectives qu'assume le locuteur pour transmettre l'information. Communiquer revient alors à prendre en question un ensemble de paramètres efficaces allant dans le sens de rendre explicite l'énoncé. Interpréter le message linguistique, selon Austin, est de concevoir tout discours sous l'effet d'un acte performatif. Toujours est-il qu'il l'aborde dans le sens d'un acte de langage. L'énoncé considéré comme performatif primaire n'est rien d'autre que le prolongement de celui du performatif explicite. L'importance de ces indices textuels qui constituent le concept de la « modalisation » emprunté à la théorie de Weinreich, est d'ordre transversal puisqu'elle définit les traces déterminantes du sujet par rapport à son énoncé. En effet, le fait d'énoncer met en exergue l'adhésion de l'énonciateur à son discours : une adhésion remarquable ou pas à travers les repères textuels. A ce compte-là, c'est ce message linguistique que le destinataire doit décoder pour voir si le locuteur n'émet pas des présupposés ou autres informations implicites. En outre, la langue n'émane guère d'un système simple et accessible des modalités évidentes. Certains adverbes, notamment « lentement » dans *l'E. (I).1*, indiquent davantage une certitude d'un fait plutôt qu'une possibilité de l'acte du langage. De même que l'expression « soudain » dans sa réalisation ne traduit pas forcément le corrélat de cet adverbe susmentionné dans l'énoncé. Au fond, nous pouvons en déduire que dans chaque texte de notre corpus est élaboré une typologie de modalité bien définie. t. Ils nous permettent d'entrer en profondeur pour appréhender l'essence des énoncés

à travers les énonciateurs. Le sujet-parlant et sa posture de distribution de rôles confortent davantage un tel aspect.

### **Conclusion**

Chaque canal de transmission de l'information passe par « [...] l'acte de communication dans lequel le dit et le dire, le texte et son contexte sont indissociables » (A. Chauvin-Viléo, 2002, p.3). L'interrogatoire et le procès dans *Pourquoi moi ?* de Abdel Hamzat Hakim sont comme un support très légitime des formes dialogales de la production romanesque. Celle-ci est, en réalité, un moyen non négligeable d'approche constructive pour mieux cerner l'intersubjectivité dans le discours. Prétexter de les examiner revient à dégager, à l'aide du procès et de l'interrogatoire, la face cachée du discours. Loin d'être une source d'homogénéité unidirectionnelle de la part du sujet-parlant, le discours marque une pluralité de points de vue. Cette pluralité engage plusieurs postures. En effet, l'orientation qui découle de la modalisation de l'énoncé traduit des stratégies très variées.

Le recours aux différents statuts des partenaires linguistiques concourt à rendre beaucoup plus explicite la notion de sujet dans le discours. L'analyse des énoncés extraits d'un corpus littéraire nous a permis de voir le positionnement des énonciateurs par rapport à la réception. L'allocutaire qui est généralement le sujet externe du discours, autrement appelé interprétant, constitue le pôle d'altérité dynamique. Autant dire alors que l'intersubjectivité est la base de toute interactivité discursive. Elle enclenche un mécanisme de subjectivation réduite au détenteur de la parole. Mieux encore, elle définit l'état de la communication sur les jugements axiologiques.

### **Références bibliographiques**

AMOSSY Ruth, 2016, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.

BA Amadou Hampaté, 1973, *L'étrange destin de Wangrin ou les roueries d'un interprète africain*, Abidjan, l'Union générale d'Édition.

BALLY Charles, 1943, « Syntaxe de la modalité explicite ». *Cahiers de Ferdinand de Saussure*, n°65 pp.171-202

BARTHES Roland, 1970, *S/Z. Essais*, Paris, Édition du Seuil.

BOUILLAGUET Emilie, ODIN Roger, 2012, « Les espaces de communication-Introduction à la sémio-pragmatique », *Revue Française des sciences de l'information et de la communication*, en ligne le 1/ 2012, consulté le 12 juin 2015. p.2. URL : [https://fsic.fsic.revues.org/199\\_12/06/15\\_15:51](https://fsic.fsic.revues.org/199_12/06/15_15:51)

- BAYLON, Christian et MIGNON, Xavier, 2000, *Initiation à la sémantique du langage*, Paris, Edition Nathan/HER.
- CHAUVIN- VILENO André, 2002, « Ethos et texte littéraire vers une problématique de la voix », *Revue de Sémio-linguistique des textes et discours*. n°14 pp. 101-130
- GOUVARD Jean-Michel, 1998, *La pragmatique. Outils pour l'analyse littéraire*, Paris, Armand Colin.
- HAKIM Abdel Amzat, 2007, *Pourquoi moi ?* Cotonou, Tourbillon LAHA.
- ISER Wolfgang, 1985, *L'acte de lecture, théorie de l'effet esthétique*, Bruxelles, Editions de Pierre Mardaga.
- JAUSS Hans Robert, 1988, *Pour une esthétique de la réception*, Trad. De l'allemand par C. Maillard, Paris, Gallimard.
- JOUVE Vincent, 1993, *La lecture*, Paris, Edition Hachette Livre.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1999, *Enunciation*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU Dominique, 1979, « Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : problèmes et perspectives », in *Langue, Linguistique et communication*, collection dirigée par Bernard Guennada, Hachette.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, 2006, *Grammaticalisation linguistique*, Bruxelles, De-Boeck.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck & Larviera.
- MEUNIER, André, 1994, « Sechehaye, Bally : le sujet et la vie », *Documentation et Recherche en linguistique allemande*, n°30, pp.116-120.
- ODIN Roger, 2011, *Les espaces de communication-introduction à la sémio-pragmatique*, Collection " La communication en plus", Paris, Presses Universitaires de Grenoble.
- PIÉGAY-GROS Nathalie, 2002, *Le lecteur*, Paris, Edition Flammarion.
- RÉCANATI François, 1979, *La transparence et l'énonciation : pour introduire à la pragmatique*, Paris, Editions du Seuil.
- RIEGEL Martin, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- SAMB Mamadou, 2003, *Le soleil, la folle et le taureau*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines du Sénégal.
- SAREATI Georges-Elia, 1997, *Éléments d'analyse du discours*, Édition Claire Hennen, Nathan.